



CHATELLENIE DE LILLE

2024 - 3

RENTES DE L'ABBAYE DE LOOS à Armentières et Erquinghem sur la Lys

Par Luc Petillion

CASTELO-LILLOIS



Luc Petillion

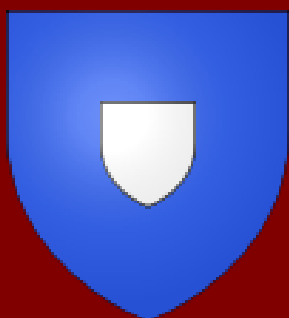


2024 - Article 3 - 27 pages



www.lillechatellenie.fr

2024 -3



WEPPEs

ISSN 2494-5315

Revue gratuite d'histoire et de
généalogie de l'ancienne
châtellenie de Lille

Pallier - La sous-série 27 H est consacrée aux archives de l'abbaye de Loos. Un document en particulier a retenu mon attention parce qu'il s'agit d'un brief concernant Erquinghem sur la Lys, commune pour laquelle les registres paroissiaux ont en grande partie disparus. Luc PETILLION, déjà auteur de plusieurs dépouillements concernant cette commune, nous en a fait la transcription.

La châtellenie de Lille était une division administrative de l'Ancien Régime recoupant à peu de chose près l'actuel arrondissement de Lille. Elle était divisée en cinq quartiers : Carembault, Ferrain, Mélantois, Pévèle et Weppes avec à la tête de chacun un haut justicier, respectivement seigneur de Phalempin, Comines, Lille, Cysoing et Wavrin.

Rentes de l'abbaye de Loos à Armentières et Erquinghem/Lys

Archives Départementales du Nord - 27 H 159

Briefs des rentes de l'abbaye de Loos données en l'an 1345 par Guy de Flandres sur sa terre et seigneurie d'Erquinghem-sur-la-Lys pour la fondation de certains obits, renouvelés en 1663-1664.

f°1v. Rentes au terroir du Crocq en la paroisse d'Armentières

Une masse de terres dans les prés du Hem, commençant au front de la Lys au fossé nommé le Neuf Fossé qui fait la séparation de la seigneurie d'Erquinghem à l'encontre les prés tenus de la seigneurie de Saint-Simon, ainsi montant vers Erquinghem entre la Lys et le lac nommé Gombert LE LEU, jusqu'aux prés de la Cauchie, tenus en fief de la seigneurie d'Erquinghem, et allant vers les prés nommés Bassières, passant le lac Gombert LE LEU en ainsi allant vers Armentières entre les prés Bassières et la becque, nommés prés la ruelle jusqu'au pré de Jan Baptiste DE LANNOY, seigneur Desprez, tenu en rente du fief de Saint-Simon.

1. Pierre DESAINS au lieu de Jacques LANDRIEU, 5c de pré tenant vers Armentières au Neuf Fossé, d'autre vers le moulin du Hem, tenant à l'article suivant et à la Lys (autre écriture : à demoiselle Françoise DE FRUIT, veuve de François COTTEUL à Lille, par achat de Bon et Theodore LAMERAN, neveux et héritiers dudit DESAINS du 20 juin 1673).

2. 4c de pré à front la Lys tenant vers Erquinghem au pré de Jacques BOURSETTE à cause de sa femme.

(f°2) 3. Jacques BOURSETTE à cause de sa femme, 4c de pré au lieu de Jan LEBLOND, à front la Lys, derrière le lac, vers Erquinghem au pré de Jan LE GROUL.

4. Jan LE GROUL, 4c de pré à front la Lys, aboutant derrière le lac.

5. 3c de pré front la Lys, par derrière le lac, du tiers sens au pré de Pierre ODEN.

6. Pierre ODEN au lieu de Simon AGACHE, 3c de pré front à la Lys, derrière le lac, tenant vers Erquinghem au pré de Jan BOIDIN.

7. Jan BOIDIN par achat des curateurs des biens de feu maitre Gilles DESRUELLES au lieu de Regnault BAVE, 2c de pré front à la Lys, par derrière le lac, tenant de couchant au pré de l'abbaye de Loos.

8. L'abbaye de Loos (f°2v), 3c de pré front à la Lys, aboutant derrière le lac, tenant du tiers sens au pré des enfants de Pierre LE LEU.

9. Les enfants de feu Pierre LE LEU dit Jouty, 2c de pré pris en 8c, tenant à la Lys, le lac et du tiers sens aux enfants de maitre Pierre DE LE BARRE.

10. Les enfants de maitre Pierre DE LE BARRE, 2c pris en 8c, tenant à la Lys, le lac et à Guillaume SPANNU à cause de sa femme.
11. Guillaume SPANNU à cause de sa femme, 4c de pré pris en 8c au lieu de Hacquinot LE MARTIN, aboutant la Lys et le lac.
12. Wallerand THOSSON au lieu des enfants d'Allard DE HAIS, 4c et demi de pré tenant vers Erquinghem au pré du Bois-Grenier, tenant à la Lys en le lac.
13. Florent DE VARENNES, chevalier, (f°3) seigneur de Bois-Grenier, 24c de pré en une masse, front à la Lys, aboutant derrière le lac, tenant vers Erquingem au pré de WALLART.
14. WALLART, marchand à Lille, au lieu de Simon AGACHE, 7c de pré front à la Lys, derrière allant à la becque, tenant de couchant au pré de Nicolas DEHAENE de laquelle masse monsieur GHYS en at.
15. Nicolas DEHAENE par achat de Jehenne BATHIER au lieu d'Abraham LEIGNEL, par avant DE LION, laboureur, 7c de pré front à la Lys et derrière le lac (autre écriture : à Etienne CAIGNY, receveur d'Armentières par achat au mois de juillet 1678).
16. 11c de pré front à la Lys, derrière à une portion de pré nommé les Encynestes et le lac.
17. François LE GROULZ (f°3v) au lieu de Jan LETTIN et Jan DU MONT, 2c de pré nommé les Encynestes ci-devant en deux parties.
18. (pas nommé) au lieu des enfants de Jehan LETTEN, 11c de pré tenant à la Lys, le lac, vers Armentières aux 11c précédent, vers Erquinghem au pré des enfants de Jan DELEBOE.
19. Les enfants et héritiers de feu Jan DELEBOE au lieu de Christian LEGRAIN, par avant Jacques TAISPIL, 4c de pré front à la Lys, derrière le lac, de couchant au pré de Philippe DU RIETZ à cause de sa femme.
20. Philippe DU RIETZ à cause de sa femme au lieu de Michiel HERREN, 6c de pré front à la Lys, derrière le lac, tenant au pré d'Antoine DESTIEU.
21. Antoine DESTIEU au lieu de la veuve de Mahieu LABOURIE, 5 quartrons de pré front la Lys, par derrière le lac, tenant au pré de l'hôpital des Sœurs Grises d'Armentières.
- (f°4) 22. L'hôpital des Sœurs Grises d'Armentières, 3c et le tiers d'un cent de pré, front à la Lys, derrière le lac, tenant vers Erquinghem au pré de l'abbaye de Loos.
23. L'abbaye de Loos, 3c de pré front à la Lys, tenant derrière le lac, du tiers sens au pré du seigneur de Groenestraeten.
24. Bernard DE MORIN, écuyer, seigneur de Groenestraeten, au lieu de Jan DE WILDE, 4c et demi de pré front à la Lys, tenant derrière le lac, du quart sens au pré d'Antoine DESTIEU.
25. Antoine DESTIEU, la moitié de 4c et demi de pré au lieu d'Antoine DU BACQ, front la Lys, derrière le lac, tenant à Joos LEUPPE.
26. Joos LEUPPE à cause de sa femme, l'autre moitié, tenant de couchant à la dame du Bac du Crocq.
- (f°4v). 27. DE FOURMENTRAU, veuve de Guillaume VALCQUE, au lieu de Philippe DU BACQ, 5c de pré front à la Lys, derrière le lac, tenant de couchant au pré de Pierre ODEN et Pierre DESAINS.

28. Pierre ODEN et Pierre DESAINS au lieu d'Abraham LEIGNEL, 6c et de demi de pré front à la Lys, tenant de couchant aux pères jésuites (autre écriture : demoiselle Françoise FRUICT par achat comme dessus).
29. Les pères jésuites, 6c et demi de pré front à la Lys, derrière le lac, de couchant au pré de l'abbaye de Loos.
30. L'abbaye de Loos, 2c de pré front la Lys, derrière le lac, de couchant au pré de Jan HULLIN.
- 32 (sic). Jean HULLIN, 2c et demi de pré en 4c et demi au lieu de Bauduin BOULLEN, front à la Lys, derrière le lac.
- 31 (sic). (Autre écriture : Jacques BULLIN par achat le 10 octobre 1669 au lieu de) dite petite Annette, 2c en 4c et demi, tenant de couchant vers l'enclos (f°5) aux prés de la Cauchie, tenus en fief de la seigneurie d'Erquinghem.
33. (barré : Florent DE VARENNES, chevalier) DE HENNIN au lieu de maitre Jan DOMMESSENT, derrière le pré de Jan HULLIN et petite Annette, front et parmi les ruelles, 4c de pré tenant vers Erquinghem au pré de la Cauchie, tenu en fief d'Erquinghem, et au pré nommé le pré à l'Enclos, tenus de la seigneurie de Levesque, vers Armentières au pré de Gilles HENNART et Guillaume DE LAVAL, aboutant du bout contre les prés Bassières et d'autre le lac.
34. Gilles HENNART et Guillaume DE LAVAL, par moitié, 4c de pré tenant au pré du seigneur de Bois-Grenier, au pré de demoiselle FOURMENTRAU, aux prés Bassières et le lac.
35. Demoiselle FOURMENTRAU, veuve de Guillaume VALCQUE, le tiers de 2c et demi de pré aboutant aux prés Bassières et le lac, vers Armentières au pré d'Henri BOIDIN.
- (f°5v) 36. Henri BOIDIN au lieu des enfants d'Allard DE HAS, 3c de pré aboutant aux prés Bassières et le lac, tenant vers Armentières au pré de la Table et Charité des Pauvres dudit lieu.
37. La Table et Charité des Pauvres d'Armentières au lieu de Jan HOCEDE l'ainé, 2c et demi de pré aboutant aux prés Bassières et le lac.
38. Monsieur DU RETZ au lieu de sire Jacques DE LE GRANGE 6c de pré aboutant aux prés Bassières, le lac et tenant vers Armentières au pré de la veuve et enfants de François DE VOS.
42. (autre écriture : à Etienne CAIGNY, argentier d'Armentières, par achat le 16 septembre 1678) Les hoirs de Michiel HALLUIN au lieu de Renault BAVE, 5c de pré à ruelle, aboutant aux Bassières et le lac, vers Armentières au pré du seigneur du Bois-Grenier.
43. (barré : Florent DE VARENNES) DE HENNIN au lieu des hoirs maitre Jan DOMMESSENT, 3c et demi et demi quartier de pré à ruelle, aboutant aux prés Bassières et le lac, vers Armentières au pré de Jan PLATEL.
44. Martin DOULCET, pasteur de Saint-Pierre à Lille, 2c et demi de pré au lieu de Jan DONZE.
45. (f°6v) (barré : Jean PLATEL, boulanger à Lille, au lieu des enfants de Jan DE DONZE) Demoiselle Catherine DE LANDAS au lieu de la veuve Philippe (illisible) et Marcq DESCAMPS, 3c de pré à ruelle aboutant aux prés Bassières et le lac.
46. Jan PLATEL, 4c et demi de pré à ruelle aboutant aux prés Bassières et le lac, vers Armentières au pré de l'hôpital des Sœurs Grises d'Armentières.
47. L'hôpital des Sœurs Grises d'Armentières, 3c et demi de pré à ruelle, aboutant aux prés Bassières, le lac et vers Armentières au pré de Jacques LE CLERCQ.

48. (barré : Jacques LE CLERCQ ; les Pauvres d'Armentières) Monsieur OBERT, écuyer, 5c au lieu de Louis BOUCHERY, aboutant aux prés Bassières, le lac et aux prés du Hem.

(barré : Georges GRENU, 3c et le tiers d'un cent de pré à ruelle)

49. (barré : OBERT, écuyer) GHUS, 6c et 2/3 d'un cent de pré à ruelle, ci-devant en deux parties, au lieu de Mahieu FASCON et Jacques DU MORTIER, aboutant aux prés Bassières et le lac.

50. (pas nommé), boucher à Armentières, 3c et le tiers d'un cent, au lieu de Jacques DU MORTIER.

51. (pas nommé) 10c et demi de pré, ci-devant en diverses parties, au lieu de Jan HERME, Jan HENNION, Christien DE CLIGNY et Jan BALDE, aboutant aux prés Bassières et le lac.

(f°7v) 52. (pas nommé) 1c et demi de pré, partie de 5c, au lieu de Jan BALDE, aboutant le lac, les prés Bassières, vers Armentières au pré de Jan Baptiste DE LANNOY, seigneur Desprez, qu'il tient de la seigneurie de Saint-Simon.

Une autre masse d'héritages tant prés, qui se nomment Bassières, comme terres à labour et jardinages, au terroir du Crocq en la paroisse d'Armentières, commençant front le grand chemin jusqu'à la ruelle et issue qui va dudit grand chemin vers la cense et maison de la veuve DE BEAUMONS et aux prés du Hem, ainsi allant ladite ruelle jusqu'aux prés à l'Englos tenus de la seigneurie de Levesque et allant dudit pré à l'enclos vers Armentières les prés à ruelle jusqu'aux héritages tenus du fief de Warengnien.

53. (autre écriture : la veuve et hoirs de Nicolas MARESCAUX par achat des hoirs de FOURMENTRAUX au lieu de) hoirs Martin DU RIVAIGE, 10c front du grand chemin vers le Bac du Crocq, tenant vers Armentières aux héritages de Baltazar LOOSE à cause de sa femme, tenus du fief (f°8) de Warengnien.

54. La veuve BEAUMONS au lieu de maitre Jan LETTIN, 13c en deux parties, aboutant à son rietz contenant 3c tenu de Warengnien, vers ledit Bac à son jardin.

55. Ladite veuve BEAUMONS, 9c de jardin ou environ faisant touquet avec le grand chemin du Bac et la ruelle allant à son lieu et aux prés du Hem, tenant vers la Lys à 2c autre jardin et derrière à son héritage.

56. Ladite veuve BEAUMONS, 11c et demi et le tiers d'un quartron en deux parties, aboutant les prés du Hem, les prés de Saint-Pierre à Lille et l'abbaye de Loos.

57. Ladite veuve BEAUMONS, 2c de jardin à prendre devant son lieu, tenant à ses héritages et à l'héritage d'Antoine BUISINNE à cause de sa femme et à la Table de Sainte-Anne à Armentières.

(f°8v) 58. Antoine BUISINNE à cause de sa femme Gillette HENNION et la Table de Sainte-Anne à Armentières par donation de feu Marguerite HENNION, par moitié, 8c de jardin front la ruelle vers les prés du Hem devant la cense et maison de la veuve BEAUMONS, tenant vers la Lys au pré des hoirs Paul DE LANNOY.

59. (autre écriture : monsieur BRIDOUL à cause de sa femme) Les hoirs Paul DE LANNOY 5c de pré, nommé le pré Crenpin, front à la ruelle qui va aux prés du Hemet tenant vers la Lys au seigneur des Watignes.

60. (autre écriture : les enfants d'Henri JACOBS par achat de Jan Baptiste DELEBOE) Monsieur des Watignes, seigneur Desplancques, au lieu de maitre Jan GOMMER, 8c de pré front à la ruelle allant aux prés du Hem, tenant au pré de monsieur BRIDOUL à cause de sa femme.

61. (autre écriture : Gilles LEURIDAN, occupez) Monsieur BRIDOUL, conseiller de la gouvernance à Lille, à cause de sa femme, 11c de pré tenant le pré à l'Enclos tenu de Levesque, tenant vers Armentières au pré de Laurens DU BRON.

62. (f°9) Laurens DU BRON à Lille au lieu de Jacques PONTFORT, 12c de pré tenant au pré de l'abbaye de Loos, les prés du Hem et au prés des hoirs de Paul DE LANNOY.

63. L'abbaye de Loos 8c de pré aboutant à ruelle des prés du Hem, à la veuve BEAUMONS, vers Armentières aux prés de Saint-Pierre à Lille.

64. (autre écriture : l'office des grands obiits de l'église de Saint-Pierre) Les chanoines de Saint-Pierre à Lille, 15c de pré aboutant contre les ruelles des prés du Hem, à la veuve BEAUMONS, vers Armentières au pré Antoine RABAU.

65. (autre écriture : Louis CHARLET, demeurant à Armentières, par achat, Jean Baptiste ..., demeurant à Fleurbaix) Antoine RABAU par achat d'Allard DE LADIENNERIE, pour la moitié, et les pères carmes déchaux de la ville de Cambrai pour l'autre moitié, 7c de pré en deux parties au lieu de maître Jacques LE MEUVRE aboutant au pré des chanoines de Saint-Pierre à Lille, aux prés du Hem et à la veuve et les hoirs de Pierre SENESCHAL, tenus du fief de Warengien.

(f°9v). 66. La veuve de BEAUMONS au lieu de maître Jan LETTIN 13c de jardin front du grand chemin menant au Bac du Crocq, tout environné de chemins et de ruelles.

Une autre masse de terres au terroir du Crocq en la paroisse d'Armentières, commençant front du grand chemin allant au Bac du Crocq, tenant à la seigneurie de Warengien, ainsi allant tout ledit chemin jusqu'au Bac du Crocq et par delà jusqu'aux terres des cappelleries Guy de Flandre contre les terres tenus des seigneuries de Warengien, de Levesque et de Saint-Simon.

67. Le seigneur de Warengien au lieu d'Arthus HEEM, 12c de terre à labour, nommé le Camp Trois, (f°10) front au grand chemin, tenant vers Armentières à son héritage qu'il tient de son fief de Warengien, d'autre sens vers Erquinghem aux héritages de la veuve BEAUMONS.

68. La veuve BEAUMONS au lieu de maître Jan LETTIN, 15c 1 quartier de terre, compris un petit jardin, front au grand chemin, vers Erquinghem aux héritages du seigneur de Warengien.

69. Le seigneur de Warengien au lieu de la veuve et enfants de Louis DE LE VALLEE, 21c demi quartier de terre front au grand chemin aboutant vers Erquinghem aux terres de Guillaume SPANUT à cause de sa femme.

70. Guillaume SPANUT, docteur en médecine, à Ypres, à cause de sa femme, 4c de terre au lieu de Josse D'HARDUIN et François VAN OYE, 3c au lieu de Pierchon LE MARTIN, tenant de levant au seigneur de Warengien, d'autre sens à la veuve de François VAN OYE et derrière à la terre de l'abbaye de Loos.

(f°10v) 71. La veuve de François VAN OYE au lieu des enfants de Jan DE LE PLANCQUE, 9c front au grand chemin, aboutant derrière les terres de l'abbaye de Loos.

72. L'abbaye de Loos, 11c de terre front au grand chemin tenant de levant aux héritages de la veuve de François VAN OYE, vers Erquinghem aux héritages de la veuve BEAUMONS.

73. L'abbaye, 6c de terre à labour aboutant aux terres tenues de Saint-Simon, vers Erquinghem à la veuve BEAUMONS.

74. Guillaume SPANUT à cause de sa femme au lieu de Josse D'HARDUIN, 5c de terre à labour tenant à l'abbaye et aux terres tenus de la seigneurie de Levesque.

75. La veuve BEAUMONS au lieu de maître Jan LETTIN, un bonnier de terre à labour, parmi la piedsente d'Armentières au Bac du Crocq, tenant vers le chemin de la Secque Rue aux héritages tenus (f°11) du fief de Saint-Simon, tenant à la terre du seigneur de Warengien, vers Erquinghem aux terres tenus en fief de Saint-Simon et vers bize aux 6c de l'abbaye de Loos.

76. Le seigneur de Warengnien au lieu de E..erre (?) GOBERT et des enfants de Jan DE LE PLANCQUE, front au grand chemin, 9c de terre à labour, aboutant à la veuve BEAUMONS et à l'abbaye.

77. Guillaume SPANUT à cause de sa femme, 25c de terre à labour au lieu de Josse D'HARDUIN, front au grand chemin, tenant à la veuve BEAUMONS et aux terres de la dame du Bac du Crocq.

78. La dame du Bac du Crocq au lieu d'Antoine et Philippe DU BACQ, 5 bonniers 9c et demi tenant à Guillaume SPANUT à cause de sa femme et autres, faisant touquet à la ruelle qui va d'Armentières vers la Secque Rue, aux terres tenues de Saint-Simon, vers Erquinghem aux héritages des Sœurs Grises d'Armentières et à la veuve de Thomas SIX.

(f°11v) 79. La veuve de Thomas SIX au lieu de Jan DU MONT, 2 bonniers 1c tant jardin que terre à labour, tenant de levant à la dame du Bac, vers midi aux terres tenues de Saint-Simon.

80. Les Sœurs Grises d'Armentières au lieu de Jan DU MONT, 11c de terre à labour à Erquinghem-sur-la-Lys, tenant vers midi aux hoirs d'Antoine DESTIEU, vers la Lys à 9c de la dame du Bac, vers Erquinghem aux terres de la chapelle castrale venant de Guy de Flandres.

81. La dame du Bac, 9c tenant de levant et midi aux Sœurs Grises d'Armentières, de couchant aux terres de la chapelle, vers la Lys au pré de le Haye.

82. Les Sœurs Grises d'Armentières au lieu de Jan DE LE HAYE et Jan DU MONT, leur lieu tenant de deux côtés à la ruelle que va du bosquel de le Haye au Bac du Crocq, tenant à la Lys, de levant à la dame du Bac.

(f°12) 83. La dame du Bac en retournant vers les prés du Hem, son lieu du Bac du Crocq et 10c et demi de jardin et 14c de pré, aboutant de levant à Guillaume SPANUT, de mer à la Lys, vers midi au chemin d'Armentières, de couchant aux Sœurs Grises.

84. Guillaume SPANUT au lieu de la veuve de maitre Louis DE LE VALLEE et des enfants de Jan DE LE PLANCQUE, 6c de pré tenant de levant au seigneur BONNANCE, front à la Lys, vers couchant à la dame du Bac.

85. Le seigneur (prénom pas mentionné) BONNANCE, 2c de pré au lieu de maitre Jan LETTIN, front de la Lys, tenant vers les prés du Hem à la dame du Bac.

86. La dame du Bac, 4c de pré front à la Lys.

87. Adrien CATTEAU et Antoine (nom pas mentionné), chacun par moitié, 2c de pré tenant à la Lys, vers les prés du Hem au pré de l'abbaye de Loos.

(f°12v) 88. L'Abbaye de Loos, 4c de pré tenant de levant à Guillaume SPANUT, de mer à la Lys.

89. Guillaume SPANUT au lieu de Pierre MALBISON, 4c de pré tenant vers les prés du Hem au pré de François HENNION.

90. François HENNION et Antoine (nom pas mentionné), meunier, 2c 1 quartier de pré, chacun par moitié, tenant à la Lys et vers les prés du Hem au seigneur BONNANCE.

91. Monsieur BONNANCE au lieu de Jan LETTIN et Jan MARLIERE, 9c de pré tenant vers les prés du Hem à la veuve BEAUMONS et tenant à la Lys.

92. Ladite veuve, 8c de pré tenant de levant à la dame du Bac, de mer à la Lys.

93. La dame du Bac, 5c de (f°13) pré tenant de levant à Adrienne HULLIN, veuve d'Antoine BEGHIN, de mer à la Lys.

94. Adrienne HULLIN, veuve d'Antoine BEGHIN, 3c et demi de pré tenant de couchant à la dame du Bac, vers mer à la Lys (mention postérieure : mis pour 5c aux Pauvres d'Armentières).

95. Les hoirs de Martin DU RIVAIGE, 3c et demi de pré, parfait de 7c au lieu de Guillaume HEEM, tenant vers Erquinghem à Adrienne HULLIN, d'autres deux sens au lieu de la veuve BEAUMONS, de mer à la Lys (mention postérieure : mis pour 2c et demi à Jan CHARLET).

96. la veuve (prénom pas mentionné) BEAUMONS au lieu de maître Jan LETTIN en remontant la ruelle et chemin vers les prés du Hem, tenant vers le Bac du Crocq, 14c parmi son lieu, montée, allant à la Lys, et jardin, tenant aux deux parties précédentes.

97. Monsieur FOURMENTRAU, demeurant à Prêmesques, au lieu de la veuve et enfants de Jan MALATIRE, 4c de jardin front du chemin aux pré du Hem, tenant de levant à la veuve BEAUMONS.

(f°13v) 98. Le seigneur BONNANCE au lieu de maître Jan LETTIN, son lieu et jardin, 1 bonnier 14c 1 quartier tenant ensemble au lieu de maître Jan LETTIN, aboutant de levant à monsieur DE FOURMENTRAU, de couchant à Guillaume SPANUT, de midi audit chemin.

99. Guillaume SPANUT au lieu de enfants de Jan DE LE PLANCQUE, 4c de jardin front du chemin du Bac du Crocq, tenant de levant au seigneur BONNANCE, de couchant à la dame du Bac.

100. La dame du Bac, 4c de jardin front dudit chemin, tenant de levant à Guillaume SPANUT, de couchant et de mer à ses terres ci-devant.

101. Monsieur Jan DE VARENNES, écuyer, seigneur du Molinel, au lieu de Louis DU BOIS, seigneur de la Longrie, par succession du seigneur (prénom pas mentionné) DU BOIS, son oncle maternel, vivant seigneur (f°14) du Beaumanoir, sur son fief en air nommé le fief de Saint-Simon, à Erquinghem-sur-la-Lys en la rue des Acquars, commençant front du grand chemin contre les jardins et le bois d'Erquinghem, venant à la Croix Dinclenne allant la rue des Acquars, conformément à l'acte donne par ledit seigneur de la Longrie le 27 novembre 1592.

(f°15 manquant).

(f°16) Les terres en la paroisse d'Erquinghem-sur-la-Lys, front de la Secque Rue, commençant assez proche le pont Rogier devant *les desricquez* du jardin à bersaulz et le bois dérodé du comte d'Egmont, venant à la Croix Dinclenne allant à la rue des Acquars

1. Alexandre BILLAU à cause de sa femme Catherine ROMON, paravant veuve de Nicolas DIEUSSART, et les enfants de feu (prénom pas mentionné) DE SPRINGHERE et de sa femme (prénom pas mentionné) DIEUSSART, chacun par moitié, 4c de jardin au lieu de Thomas DE LE BECQUE, tenant de levant et de mer à ladite rue menant au pont Rogier, de midi à l'héritage de Jacques DIEUSSART et audit BILLAU à cause de sa femme, de couchant à Charles MUSSART, nommé les Mottelettes.

2. Ledit BILLAU et sa femme et les enfants de feu Pierre DIEUSSART, chacun par moitié, 6c de pré tenant à la becque qui descend au pont Rogier, de midi aux terres de la cense du Biez, et au pré et l'héritage de Charles MUSSART.

(f°16v) 3. La cousterie d'Erquinghem, 8c de terre à labour tenant à l'héritage de Charles MUSSART, nommé les Mottelettes, et aux enfants de François et Jacques DIEUSSART.

4. Ladite cousterie en montant vers midi entre les terres de la cense du Biez et les terres de Pierre BUCQUETTE.

5. Pierre GRAU, héritier donataire de feu Péronne BOIDIN, 6c pris en 10c, au lieu de Jan HOCHEDÉ, aboutant de levant à Alexandre BILLAU, de midi à son héritage ci-après, de couchant à l'héritage de Charles MUSSART, vers la Lys front du grand chemin devant le bois de mondit seigneur.

6. Alexandre BILLAU, 2c de jardin par achat des hoirs de feu Paul et Legier GROUZET, pris en 10c, aboutant de levant aux hoirs de Robert PARMENTIER, de couchant audit Pierre GRAU, vers la Lys front audit grand chemin.

(f°17) 7. Les hoirs de Robert PARMENTIER, 2c, parfait de 10c au lieu de Jan HOCEDE le jeune, 10c au lieu des Jan DESMARETZ et 7c pris en un bonnier 4c au lieu de Jehenne HOCEDE, aboutant de levant aux hoirs de Michel ROSTRU, de midi à Jacques et Jan LE SECQ, de couchant à Alexandre BILLAU, vers la Lys front au grand chemin devant le bois de mondit seigneur.

8. Pierre BOIDIN au lieu des hoirs de Michel ROSTRU, 5 quartrons pris en 13c de la masse d'un bonnier, 4c au lieu de Jan COUSTENOBLE, tenant de levant aux enfants de François FREBURE, de couchant aux hoirs de Robert PARMENTIER et de mer au grand chemin.

9. Les enfants de feu François FREBURE, 3 quartrons au lieu que dessus, aboutant de levant à Jan CAPPELIER et enfants d'Antoine ROSTRU, de couchant à Pierre BOIDIN, de mer front audit grand chemin.

10. Jan CAPPELIER et les enfants d'Antoine (f°17v) ROSTRU, 3c pris de 13c, aboutant de levant à la rue des Acquars, faisant coin au grand chemin de la Secque Rue, devant la Croix Dinclenne, tenant de midi à l'héritage de Sébastien ROSTRU, de couchant aux enfants de François FREBURE.

11. Sébastien ROSTRU, 4c pris en 13c front de la rue des Acquars, aboutant de midi aux enfants de Pierre MEURILLON, de couchant aux hoirs maître Robert PARMENTIER.

12. Les enfants de Pierre MEURILLON, 4c, parfait de ladite masse, front de la rue des Acquars, de midi Jacques et Jan LE SECQ, de couchant aux hoirs de maître Robert PARMENTIER.

13. Maitre François WANTHIER, pasteur d'Erquinghem, 2/3 d'un bonnier au lieu de Jan HOCEDE le jeune, en deux parties, l'autre tiers à Pierre GRAU, aboutant de levant maitres Jacques et Jan LE SECQ, de midi au seigneur de la Viefville, de couchant au pré d'Alexandre BILLAU.

(f°18) 14. Pierre GRAU, le tiers d'un bonnier à prendre par le milieu contre maitre Jan LE PETIT, pasteur.

15. Maitres Jacques et Jan LE SECQ, 2 bonniers 1c, tant jardin que labeur, en retournant front à la rue des Acquars, tenant vers midi à Allard DE LARE à cause de sa femme, de couchant à maitre François WANTHIER et à Pierre GRAU, vers la Lys aux enfants de Pierre MEURILLON et les hoirs de maitre Robert PARMENTIER.

16. Allard DE LARE à cause de Claire LENGNEL, sa femme, 3c front de la rue des Acquars, tenant vers midi à Marguerite DE LE BOE, de couchant au seigneur de la Viefville, de mer à Jacques et Jan LE SECQ.

17. Marguerite DE LE BOE, veuve d'Antoine LOMBART, le quart de 2 bonniers 7c et demi et demi quartron, venant d'Antoine GILLES, en montant front (f°18v) à la rue des Acquars, tenant de midi à Christofle WILLETON, de couchant au seigneur de Viefville et de mer à Allard DE LARE à cause de sa femme.

18. Christofle WILLETON, la moitié de 2 bonniers 7c et demi et demi quartron front de la rue des Acquars, de midi à (prénom pas mentionné) GUESQUIERE, de couchant au seigneur de la Viefville, vers la Lys à Marguerite DE LE BOE, veuve d'Antoine LOMBART.

19. (prénom pas mentionné) GUESQUIERE, le quart, parfait de ladite masse, front de la rue des Acquars, de midi à François COUSTENOBLE à cause de sa femme, de couchant au seigneur de la Viefville, vers la Lys à Christofle WILLETON.

20. Marguerite DESRUELLES, 9c au lieu de Pierre LE PIPPRE, aboutant de levant à Philippe YOLLEN à cause de sa femme, de midi à Jean Baptiste DE LANNOY, seigneur Despretz, de couchant au seigneur de la (f°19) Viefville et de mer à Pierre GRAU.

21. Pierre BUCQUETTE, 21c au lieu de Pierre LE PIPPRE, ci-devant en deux parties, aboutant de levant aux enfants de Pierre MEURILLON et à Jehenne LE SAFFRE, veuve de Pierre FEUTRIE, de midi à Michel LE LEU, venant des enfants de Mahieu LENGART, et aux hoirs Wallerand DE LE BOE, de couchant à la becque.

22. Jan Baptiste DE LANNOY, seigneur Despretz, 12c pris en 6 quartiers au lieu de Pierre LE PIPPRE, aboutant de levant à Philippe YOLLEN à cause de sa femme et à son héritage, de midi à Pierre BUCQUETTE et à la cousterie, à Philippe YOLLEN à cause de sa femme.

23. Philippe YOLLEN à cause de sa femme, 12c parfait de six quartiers, au lieu de Pierre LE PIPPRE, venant front de la rue des Acquars, tenant de midi à Christian VAN KEMMELE et au seigneur Despretz, vers la Lys à l'héritage de Pierre GRAU, de couchant à Marguerite DESRUELLES.

24. Christian VAN KEMMELE par achat (f°19v) au lieu de Jan HOCEDE l'ainé, 4c *desricquy* et mesure enclos de fossé à front de la rue des Acquars, aboutant à Philippe YOLLEN à cause de sa femme.

25. Philippe YOLLEN à cause de sa femme Jehenne LE SAFFRE, 4c et demi en montant front à la rue des Acquars, aboutant de midi et couchant à Jan Baptiste DE LANNOY, seigneur Despretz, vers la Lys à Christian VAN KEMMELE.

26. Jan Baptiste DE LANNOY, seigneur Despretz, 4c et demi au lieu de Mahieu LE SAFFRE front de la rue des Acquars, de midi à Jehenne LE SAFFRE, veuve de Pierre FEUTRIE, de couchant à son héritage, vers la Lys à Philippe YOLLEN à cause de sa femme.

27. Jehenne LE SAFFRE, veuve de Pierre FEUTRIE, 4c et demi, partie de 13c et demi, au lieu de Mahieu LE SAFFRE, aboutant à la rue des Acquars, de midi aux enfants de Michel MEURILLON, de couchant au seigneur Despretz.

(f°20) 28. Michel LE LEU par achat, 2c et demi au lieu de Jacques FLAYELLE, front à la rue des Acquars, tenant aux enfants de Pierre MEURILLON.

29. Catherine COUSTENOBLE, veuve de feu Antoine GILLES, au lieu de Jan HOCEDE, 18c de terre front à la rue des Acquars, tenant de midi à son fief, de couchant à la becque, vers la Lys à François LUTIN et Louis BACCON à cause de sa femme.

30. Les hoirs de feu Wallerand DOULCET au lieu de la veuve et hoirs de Pierre CASTEL, 14c 3 quartrons tant jardin que terre à labour à front de la rue des Acquars, par derrière à la becque.

Du chemin commençant devant le touquet qu'on dit Heubant, en revenant vers le touquet Nicaise GILLES

31. (barré : Philippe FARVACQUE) au lieu d'Antoine HEEM, 8c de terre à labour et un lieu et jardin pris (f°20v) en 11c front du chemin devant le touquet Heuban, tenant de couchant au fief des hoirs de Georges DE LE DEUSLE et de Catherine VENDEVILLE, sa femme, qu'ils tiennent du fief de Raisse, vers Erquinghem aux enfants (barré : Jan PRINGHIER) Philippe FARVACQUE et à Pierre BRAME à cause de sa femme.

32. Pierre BRAME à cause de sa femme, 3c, parfait de ladite masse de 11c.

33. Philippe FARVACQUE à cause de sa femme, 5c aboutant de levant audit chemin, de midi (barré : Philippe FARVACQUE) au précédent, de couchant aux enfants de Jan PRINGHIER, vers la Lys a un bonnier de labour ci-après.

34. Pierre BRAME, 1c pris en un bonnier.

35. Les enfants de Jan PRINGHIER, 4c de labour, parfait de ladite masse d'un bonnier, aboutant de levant à Pierre BRAME à cause de sa femme, de midi à Philippe FARVACQUE.

36. Philippe FARVACQUE, 10c et demi, parfait dudit bonnier, au lieu de Pierre BOUCHERY.

37. Monsieur Mes, un bonnier de terre au lieu de Louis et Pierre BOUCHERY et Jan WENGHE front du chemin entre le touquet Heuban et le touquet Nicaise GILLES tenant de midi à Pierre BRAME à cause de sa femme et les enfants de Jan PRINGHIER, vers la Lys à Laurens DE HAYNE à cause de sa femme.

(f°21) (barré : Laurens DE HAYNE à cause de Michelle HUGUELER, sa femme, 7c et demi de terre à labour des enfants de Jan BOUTRY front audit chemin, de midi au bonnier ci-dessus, de mer aux enfants de Laurens LHEURIDAN).

Les enfants de feu Laurens LHEURIDAN, 9c et demi, parfait des 17c et demi au lieu de Jan WENGHE front dudit chemin entre le touquet Heuban et le touquet Nicaise GILLES, tenant d'une part à Laurens DE HAYNE à cause de sa femme, vers la Lys à leurs autres héritages).

A la rue du Biez

38. Pierre GRAU, héritier donataire de feu Péronne BOIDIN, au lieu de Jan BOIDIN, la moitié d'un bonnier de terre à labour front à la rue du Biez, tenant de midi à l'autre moitié, vers la Lys à Guillaume GILLES.

(f°21v) 39. François COUSTENOBLE à cause de Michelle BOIDIN, sa femme, l'autre moitié au lieu de Jan BOIDIN, front à la rue du Biez.

40. Pierre GRAU au lieu d'Antoine MEURILLON, 5c de jardin de son lieu, front à la rue du Biez.

41. Les hoirs Wallerand DOULCET au lieu de Pierre CASTEL, 10c de terre à labour front à la rue du Biez, tenant derrière à la becque, vers midi au lieu et jardin de sieur de Lazencourt, vers la Lys à Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES.

42. Ladite veuve, 10c, parfait de 5 quartiers, au lieu de Pierre CASTEL, venant de Jan HOCEDE, front de la rue du Biez, tenant de deux autres sens à ses héritages et vers midi aux hoirs Wallerand DOULCET.

(f°22) Commencant au coin des Meurilles allant vers le ponchel de Los

43. Monsieur Jan François DE REYS au lieu de Jacques et Regnier MEURILLE au coin des Meurilles, 8c et demi tenant au lieu de Henri DESRUELLES, venant de Jan HENNION, à son héritage qui est le jardin nommé le jardin FASCON.

44. Henri DESRUELLES par achat de Jan RAMMERY et consorts, 13c au lieu de Jan HENNION, tant jardin que labour, front du chemin entre le touquet des Meurilles et le Croix Millon, pris en 15c dont les autres 2c appartiennent audit RAMMERY, aboutant audit chemin, à Jan Baptiste COUSTENOBLE et à Pierre COUSTENOBLE, et 1c pris en 13c, et 2c (en marge : tout à Henri DESRUELLES).

(f°22v) 45. Pierre COUSTENOBLE par succession de sa mère, 2c de lieu, motte et jardin, pris en 13c, front dudit chemin, tenant vers la Lys à la veuve et enfants de Pierre HENNION, de midi à Henri DESRUELLES.

46. La veuve et enfants de feu Pierre HENNION, 8c, parfait de la masse de 13c, au lieu de Jan HENNION, front dudit chemin des Meurilles, tenant vers midi à Pierre COUSTENOBLE, de couchant et de mer à ses autres héritages.

47. Nicolas et Magdelaine LE MAITRE au lieu de Sohier DE LE BECQUE en retournant vers Armentières, front de la rue de Lestrée sur le grand chemin venant d'Armentières à Fleurbaix, front de la ruelle qui va au ponchel à Becquereaux.

48. Catherine COUSTENOBLE, veuve de feu Antoine GILLES, au lieu des hoirs de Michel BACCLERS, paravant Jan FERON, son lieu, jardin et terres à labour front dudit grand chemin de la rue de Lestrée, tenant vers la Lys aux hoirs de maitre Martin DU RIVAIGE, de couchant maitre Adrien MIROULT et (f°23) à Marguerite DESRUELLES, contenant 7 bonniers 13c.

49. Maitre Adrien MIROULT, licencié en droits, 15c pris en 10 bonniers 4c des hoirs de Michel BACCLERS, aboutant de levant et midi à Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES, de couchant à son fief, vers la Lys à Marguerite DESRUELLES.

50. Marguerite DESRUELLES, 1 bonnier 8c de terre à labour, parfait de ladite masse de 10 bonnier 4c, aboutant de levant à ladite veuve, de midi à Adrien MIROULT, de mer aux hoirs de Martin DU RIVAIGE.

A la rue de le Pierre

51. Catherine COUSTENOBLE, veuve de feu Antoine GILLES, 4c de jardin et 6c de labour au lieu de Pierre CHARLET et au lieu de Pierre HEUBANT, 17c et demi tant jardin que terre à labour, front à la rue de le Pierre, tenant au son fief, venant de Jan JOYERE, vers Fleurbaix à Martin BLANCQUART.

(f°23v) 52. Antoine LE PETIT, demeurant à Houplines, au lieu de Richart DETZ, 1 bonnier tant jardin que labour front de la rue de le Pierre, tenant vers Fleurbaix au fief de Catherine COUSTENOBLE, vers Erquinghem aux enfants de Chrétien POILLON.

53. Nicolas FLOOR à cause de Louise Antoinette Gilles, sa femme, au lieu de Pierre VAS, 1 bonnier de terre à labour, nommé le Camp Haynain, front à la rue de le Pierre, tenant vers midi à la terre de Jehenne et Marguerite DE LE HETTE, vers Erquinghem à son héritage ci-après.

54. Ledit FLOOR à cause de sa femme au lieu dudit VAS, 5c et demi derrière à son fief, tenant vers midi à son Camp Haynain, de mer à son héritage ci-après.

55. Ledit FLOOR à cause de sa femme au lieu de Mahieu HOCEDE, 4c front à la rue de le Pierre, tenant vers Fleurbaix aux 5c et demi ci-dessus, vers Erquinghem à maitre Jacques LE SECQ.

(f°24) 56. Maitre Jacques LE SECQ, prêtre, par achat de Caterine HENNION, veuve de Jan CASTEL, 4c et demi au lieu de Mahieu HOCEDE, aboutant de levant à la rue de le Pierre, de mer à Jan CHARLET, vers midi à Nicolas FLOOR à cause de sa femme.

57. Jan CHARLET, 2c et demi, parfait de 7c au lieu de Mahieu HOCEDE, front de la rue de le Pierre, de midi Jacques LE SECQ, de mer aux hoirs Louis LE COINCTE.

58. Les hoirs de Louis LE COINCTE au lieu de Marc LE MESRE, 9c front à la rue de le Pierre, tenant vers midi à Jan CHARLET, vers la Lys à la ruelle CAPPON, de couchant à leurs héritages.

59. Lesdits hoirs, 7c de labour au lieu de Louis GILLES, derrière lesdits 9c de jardin que doivent blé au prieur de Nieppe, tenant de midi à Jan CHARLET, de couchant à Jacques LE SECQ.

(f°24v) 60. Les enfants et héritiers de feu Philippe BOIDIN au lieu de Thibault BOIDIN, 23c 1 quartron front à la rue de le Pierre qui fut le lieu CAPPON, tenant vers midi aux hoirs de Louis LE COINCTE, de couchant à Gilles BATAILLE et consorts qu'ils tiennent en arrentement de mondit seigneur, vers la Lys a maitre Jacques LE SECQ.

61. Maitre Jacques LE SECQ par achat de Catherine HENNION, veuve de Jan CASTEL, 8c 3 quartrons venant de Jan JOYRE et 8c de Jacques ROUZERE, lieu et jardin à front de la rue de le Pierre tenant de midi aux enfants et héritiers de Philippe BOIDIN, de couchant au fief du Craing.

62. Les hoirs de Gilles STUPPART, 9c au lieu de Jacques ROUZERE tenant à Paul DE LANNOY venant de maitre Jan DU QUESNE, tenant aux héritages de son fief du Craing et auxdits arrentements.

63. Antoine LE PETIT, de Houplines, et (f°25) les enfants et héritiers de feu Pierre FEUTRIE au lieu de sire Pierre PREUDHOMME, chacun par moitié, 1c et demi de jardin à prendre par le milieu de leur jardin.

La rue de le Pierre du côté de levant vers Armentières

64. Guillaume GILLES au lieu de la veuve et enfants de Jacques SEUWIN, 6c de jardin front de la rue de le Pierre, tenant vers Erquinghem au jardin de son lieu, vers midi à Nicolas FLOOR à cause de sa femme, vers la Lys à son autre jardin venant de Isore SAINDRAT, à Louis DIEUSSART et au fief de la veuve d'Antoine GILLES.

65. Nicolas FLOOR à cause de sa femme Louise Antoinette GILLES, 20c et demi de jardin en une masse de 2 bonniers 6c front de la rue de le Pierre, de midi à Gilles BATAILLE, vers la Lys à Guillaume GILLES.

66. Gilles BATAILLE, 6c de jardin (f°25v) pris en ladite masse front de la rue de le Pierre, tenant de midi aux enfants de feu Gabriel LE PETIT, vers la Lys à Nicolas FLOOR à cause de sa femme.

67. Les enfants de feu Gabriel LE PETIT, 4c pris en ladite masse, tenant vers midi à Nicolas FLOOR à cause de sa femme, de couchant à la rue de le Pierre, vers la Lys à Gilles BATAILLE.
68. Nicolas FLOOR à cause de sa femme, son lieu, motte, fossé y compris une issue, front de la rue de le Pierre derrière à ses héritages, vers midi à Maximilien SALOME à cause de sa femme, de couchant à la rue de le Pierre, contenant 7c et demi.
69. Maximilien SALOME à cause de sa femme, 1c 3 quartrons pris en une masse de 3 bonniers au lieu de François BOIDIN, aboutant de levant et mer à Nicolas FLOOR, de midi à Jan CHARLET, de couchant à la rue de le Pierre.
- (f°26) 70. Jan CHARLET, 1c 3 quartrons, aboutant de levant audit FLOOR, de midi encore, de couchant front à la rue de le Pierre, vers la Lys à Maximilien SALOME à cause de sa femme.
71. Nicolas FLOOR à cause de sa femme, 6c de jardin, aboutant de levant à son héritage, de midi à Maximilien SALOME à cause de sa femme, de couchant front de la rue de le Pierre, vers la Lys à Jan CHARLET.
72. Maximilien SALOME à cause de sa femme, son lieu, jardin et terres à labour, 22c, tenant vers midi à Guillaume GILLES, vers la Lys à Nicolas FLOOR, de couchant à la rue de le Pierre.
73. Guillaume GILLES, 16c et demi, allant depuis et front à la rue de le Pierre à la becque du pont du Biez, aboutant vers midi aux enfants de Louis LE COINCTE.
74. Les hoirs de Louis LE COINCTE au lieu de la veuve et enfants de Jan HANCQUART, derrière leur lieu et jardin à la rue de le Pierre, 3 bonniers (f°26v) allant à la becque qui descend au pont du Biez, tenant vers midi à leurs héritages et vers Erquinghem à Guillaume GILLES.
75. Les enfants de Pierre GILLES au lieu de Pierre VAS, 15c front de la rue de le Pierre, outre les terres des hoirs de Louis LE COINCTE, tenant vers midi aux enfants d'Antoine FEUTRIE.
76. Les enfants de feu Antoine FEUTRIE et Jaspert, 8c 1 quartier y compris 1c demi quartier un peu séparé, aboutant à la becque, d'autre à front de la rue de le Pierre, vers midi à Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES.
77. Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES, 3c aboutant de levant à 1c et demi quartier des enfants FEUTRIE, de midi à François ou Nicolas FLOOR, de couchant front à la rue de le Pierre.
78. François ou Nicolas FLOOR, 3c front de la rue de le Pierre, de midi Antoine GOMBERT (f°27) à cause de sa femme, de couchant la rue de le Pierre.
79. Antoine GOMBERT, 8c tenant de levant à la becque qui descend au pont du Biez, de couchant à la rue de le Pierre, parfait de la masse de Jan HONNART.
80. Jan DE BAILLOEUL, 6c au lieu de Thibault LE BOIDIN, aboutant à la becque, de midi à Jehenne et Marguerite DE LE HETTE, de couchant à la rue de le Pierre.
81. Jehenne et Marguerite DE LE HETTE, 6c en 2 bonniers 4c, aboutant à la rue de le Pierre, par derrière à la becque, vers midi à Guillaume GILLES.
82. François COUSTENOBLE à cause de sa femme, 6c tenant à la becque, à la rue de le Pierre, vers midi aux hoirs de Henri BOIDIN.
83. Les enfants d'Henri BOIDIN (f°27v), 6c tenant à la rue de le Pierre et à la becque.

84. Philippe MOREL par succession de Françoise BOIDIN, sa mère, 6c, parfait de 2 bonniers 4c, au lieu de Thibault BOIDIN, front à la rue de le Pierre, par derrière à la becque, vers Fleurbaix à Jaspert HONNART.

85. Guillaume GILLES à cause de sa femme Françoise COUSTENOBLE, 6c entre les héritages de Jehenne et Marguerite DE LE HETTE et François COUSTENOBLE, tenant à la becque et à la rue de le Pierre.

86. Jaspert HONNART, la moitié de 27c au lieu des hoirs de Jan HONNART, aboutant à la becque, à la rue de le Pierre, vers Fleurbaix à Jan CHARLET.

87. Jan CHARLET, l'autre moitié, front de la rue de le Pierre, tenant à la ruelle des Becquereaux, à la becque, vers Erquinghem à Jaspert HONNART.

(f°28) Outre la becque montant la ruelle Becquereaux du côté de levant vers la rue de Lestrée

88. Manquant.

89. Chrétien LE SAIGE au lieu de Thibault LENGART, 7c et demi parmi deux mottelettes, front de la ruelle à Becquereaux, tenant au ponchel, à ses terres tenus de Saint-Simon, de midi à la veuve et enfants de Martin BLANCQUART, par derrière à la becque.

90. Les enfants de feu Philippe LENGART, 2c outre ladite ruelle, parfait de 9c et demi au lieu de Thibault LENGART.

91. La veuve et enfants de Martin BLANCQUART au lieu de Thibault LE BOIDIN, 5c front à la ruelle à Becquereaux, de midi à Bauduin PERIN et Josse FOUAN à cause de leurs femmes, de mer à Chrétien LE SAIGE à cause de sa femme.

92. Bauduin PERIN et Josse FOUAN à cause de leurs femmes, 5c et demi front (f°28v) à la ruelle à Becquereaux, tenant de midi à Marguerite DESRUELLE et les enfants de Jacques PETILLON, vers la Lys aux enfants de Martin BLANCQUART.

93. Manquant.

94. Les enfants de feu Jacques PETILLON et Marguerite DESRUELLE, 9c front de la ruelle à Becquereaux, aboutant de midi à Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES.

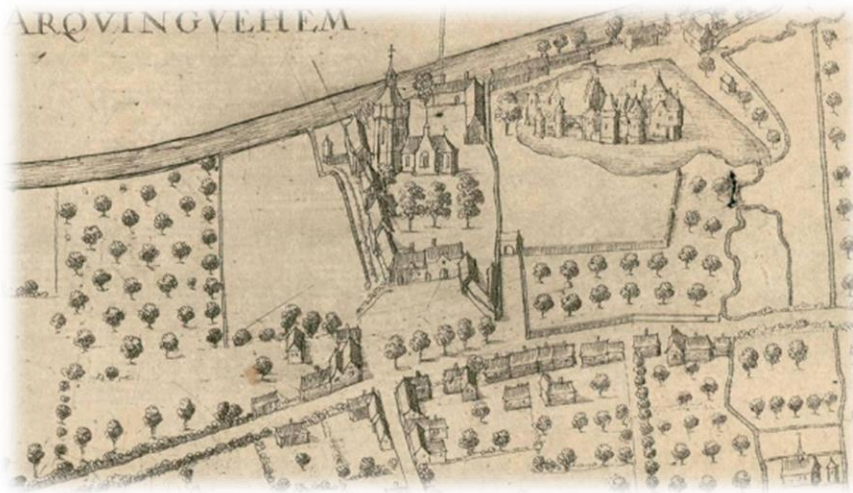
95. Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES, 2c front à ladite ruelle, tenant de midi à Jan et Pierre FEUTRIE.

96. Jan et Pierre FEUTRIE, 15c et demi et le tiers d'un cent, chacun par moitié, front à la ruelle des Becquereaux, tenant de mer à Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES, de midi à autre partie (fief) de ladite veuve.

(f°29) 97. Monsieur de Verbois outre le fief de ladite veuve, 37c au lieu de Gerard DE LE BECQUE et les enfants Evrard MOREL, front à la ruelle faisant touquet à la rue de Lestrée.

A l'autre côté de ladite ruelle ensuivant les héritages de Nicolas et Magdelaine LE MAITRE

98. Jan FEUTRIE, la moitié d'un bonnier au lieu de Pierre le BOIDIN contre ladite veuve GILLES, front de ladite ruelle, de midi à Nicolas et Magdelaine LE MAITRE, de couchant à la veuve GILLES.



99. Ladite veuve GILLES, l'autre moitié, front à ladite ruelle, de midi à Jan FEUTRIE, de couchant à ses autres héritages et de mer aux enfants de feu Jan PERCHE.

(f°30) 100. François et Philippe PERCHE, enfants de feu Jan, au lieu de Jan LENGART, front de ladite ruelle, 19c tenant de midi et couchant à Catherine COUSTENOBLE, vers la Lys à Jacques HENNION et consorts.

101. Jacques HENNION, 21c pris en 2 bonniers demi cent, au lieu de Jan LENGART, front à ladite ruelle, aboutant de midi à François et Philippe PERCHE, de couchant à Jan HENNION, fils d'Antoine, de mer aux enfants de Philippe LENGART.

102. Jan HENNION, fils d'Antoine, 3c tenant auxdits 21c de Jacques HENNION, son oncle, de midi à François et Philippe PERCHE, de couchant à maitre Jacques LE SECQ, vers la Lys aux enfants de Philippe LENGART.

103. Maitre Jacques LE SECQ par achat (f°30) de Catherine HENNION, 3c aboutant de levant à Jan HENNION, fils d'Antoine, de midi aux enfants de Jan PERCHE, de couchant à François DE LE BECQUE et vers la Lys aux enfants de Philippe LENGART.

104. Les enfants de feu Philippe LENGART, 5c et demi, parfait desdits 2 bonniers demi cent et 5c au lieu de Jan LENGART, faisant 15c et demi pris en 12c et demi dont 2c sont ci-devant mentionnés, aboutant de levant à la ruelle tenant au ponchel, derrière à la becque, de midi à Jacques et Jan HENNION et à maitre Jacques LE SECQ.

Outre la becque des Becquereaux

105. François et Philippe PERCHE et les autres enfants de feu Jan PERCHE au lieu de Collard DE LE BECQUE, 5c tenant à la becque ponchel et ruelle des Becquereaux, vers la Lys au jardin de Chrétien LE SAIGE à cause de sa femme.

106. Chrétien LE SAIGE à cause de sa femme (f°30v), son lieu et 9c de jardin front à la ruelle des Becquereaux faisant touquet à la rue de le Pierre, tenant de midi et de couchant aux enfants de feu Jan PERCHE.

107. Philippe et François PERCHE et les autres enfants de feu Jan PERCHE, 9c de jardin au lieu de la veuve de Simon DE CARNIN, tenant vers Fleurbaix au lieu et jardin de François DE LE BECQUE, d'autre sens à la rue de le Pierre, par derrière à la becque.

108. François DE LE BECQUE, la moitié de 8c de jardin et pré au lieu de Pierre VAS et 3c 3 quartrons au lieu de François DE LE BECQUE contre Antoine et Jan LENGART, front à la rue de le Pierre, aboutant d'autre sens aux enfants de Jan PERCHE, par derrière à la becque.

109. Antoine et Jan LENGART, l'autre moitié, front à la rue de le Pierre, par derrière à la becque, vers Fleurbaix aux enfants de Jacques (f°31) PETILLON.

110. François DE LE BECQUE au lieu de Pierre VAS, 11c pris en un bonniers 6c 1 quartron outre la becque, aboutant de levant à maitre Jacques LE SECQ, de midi à la veuve d'Antoine GILLES, de couchant aux enfants de Jacques PETILLON et consorts.

111. Les enfants de feu Jacques PETILLON et consorts, 6c en ladite masse d'un bonnier 6c 1 quartron aboutant de levant à François DE LE BECQUE, de midi à la veuve GILLES, de couchant aux hoirs de maitre Martin DU RIVAIGE, vers la Lys à la becque.

112. Les hoirs de maitre Martin DU RIVAIGE, 17c parfait de ladite masse, et autres 11c 3 quartrons venant de François DE LE BECQUE, aboutant de levant aux enfants de feu Jacques PETILLON et consorts, de couchant à leurs autres héritages, de mer à la becque.

(f°31v) 113. Les enfants de feu Jacques PETILLON, Marguerite DESRUELLES, et consorts, au lieu de la veuve de Pierre LE PETIT, en retournant à front de la rue de le Pierre, 8c 1 quartron de jardin, aboutant à la becque, tenant vers Fleurbaix aux hoirs de Martin DU RIVAIGE.

114. Les hoirs de feu maitre Martin DU RIVAIGE au lieu de sire Jacques LE COCQ, 22c tenant vers Erquinghem aux enfants de Jacques PETILLON et à leurs héritages mêmes, de midi à Marguerite DESRUELLES, vers Fleurbaix à leurs autres héritages et à Jan LHERMITTE.

A la rue de le Pierre du côté vers Sailly

115. Catherine COUSTENOBLE, veuve de feu Antoine GILLES, un bonnier front à la rue de le Pierre, tenant vers Fleurbaix à sa terre, fief du Metz, vers Erquinghem à Jan LHERMITTE.

(f°32) 116. Mathias MANET à cause de sa femme Claire DIEUSSART, 5c 1 quartron de lieu, motte, fossé et jardin à prendre en un bonnier 1 quartron au lieu de François DE LE BECQUE, aboutant de levant à Jan et Catherine LENGART, à la rue de le Pierre, par derrière à Jan LHERMITTE.

117. Jan LHERMITTE, 11c, parfait de ladite masse, au lieu de François DE LE BECQUE, tenant d'un sens à la motte et jardin dudit MANET à cause de sa femme, d'autre à Jan et Catherine LENGART, vers Fleurbaix aux hoirs de François LAGACHE.

118. Jan LHERMITTE, 6c pris en 17c contre Jan et Catherine LENGART, au lieu de Pierre LENGART, tenant auxdits LENGART et à son héritage ci-dessus.

119. Jan et Catherine LENGART, front de la rue de le Pierre, 4c de lieu, jardin et terre à labeur, parfait desdits 17c, tenant vers Fleurbaix à Mathias MANET et (f°32v) sa femme et Jan LHERMITTE, vers la Lys audit LHERMITTE.

(Barré : les pères Brigittins d'Armentières au lieu de Pierre LENGART, outre le lieu et jardin de Jan et Catherine LENGART, front à la rue de le Pierre, vers Fleurbaix à Jan et Catherine LENGART, vers Erquinghem à Mathias MANET en consorts).

120. Les enfants de feu Jan ALLOO au lieu de Pierre LENGART, 14c en 18c contre les pères Brigittins (barré : Lambert POILLON) tenant vers la Lys à Pierre LEBLANCQ.

121. (barré : Lambert POILLON) Les pères Brigittins 12c parfait de la masse de 18c au lieu de Pierre LENGART.

(f°33) 122. Mathias MANET, environ 11c tant lieu, jardin et terre à labeur, pris en 24c au lieu de Pierre LENGART, front à la rue de le Pierre.

123. Jan CHERIGIER à cause de Marie MANET, sa femme, 5c 1 quartron.

124. Pierre LE BATTEUR à cause de Chrienne MANET, sa femme, 5c 1 quartron.

125. Jehenne ALLOO, veuve de Jan LENGART, 5 quartrons pris en une masse de six quartiers, aboutant vers Erquinghem à Jan LE SAFFRE, front de la rue de le Pierre, vers Fleurbaix aux pères Brigittins.

126. Jan LE SAFFRE, son lieu (f°33v) jardin et terres à labour tenant vers Erquinghem aux enfants de feu Pierre CAULLET, venant de Jan HACQUELER, front à la rue de le Pierre, vers Fleurbaix à Pierre LE BATTEUR à cause de sa femme et à Jehenne ALLOO, contenant en totalité tant pour les 10c de Pierre HACQUELER que 4c 3 quartrons au lieu de Jan HACQUELER, parfait de la masse de Pierre LENGART, faisant 5 quartrons.

127. Les enfants et héritiers de feu Pierre CAULLET au lieu de Jan HACQUELER, 11c et 1 quartron de lieu, jardin tenant ensemble, aboutant vers Erquinghem à feu Philippe LENGART, présentement *estaincté*, front de la rue de le Pierre, tenant aux deux autres sens à Jan LE SAFFRE.

128. Pierre GRAVE, la moitié de 8c au lieu de Robert DE LE FRELIE contre Pierre LE BLANCQ, aboutant de levant et de midi et de mer audit LE BLANCQ.

(f°34) 129. Pierre LE BLANCQ par achat de Jan COUSTENOBLE, 4c au lieu de Robert DE LE FRELIE, tenant de levant à Lambert POILLON, de midi aux enfants de feu Jan ALLOO, vers la Lys à Pierre GRAVE.

130. Maximilien COUSTENOBLE par achat de Jan DESVIGNES, 8c sur la glineoie qui va de la rue Dormoire à Fleurbaix, tenant vers Erquinghem à Jan LHERMITTE, vers la rue de le Pierre à la veuve d'Antoine GILLES.

Commençant à la rue de la Lys

131. Guillaume GILLES au lieu de la fille de Jan MEURILLE, 2c de jardin front de la rue de la Lys, devant la place d'Erquinghem, tenant de levant à Chrétien CHARLET, d'autre à ses héritages, venant d'Isore SANDRAT.

132. Bauduin Jan GUESQUIERE à cause de Marie Magdelaine HAZE, sa femme, fille de feu Philippe HAZE, au lieu de Jan DE LE BECQUE, (f°34v) son lieu et jardin front de la rue de la Lys, par derrière la rivière, vers Sailly à la terre du Craing venant de Jan DU HANCQUET.

133. Les pères jésuites d'Armentières au lieu d'Antoine SEUWIN, 1 bonnier tant lieu, motte, fossé, pré et jardin front à la rue de la Lys, d'autre à la Lys, de levant au jardin du lieu du Bac, vers Sailly aux hoirs de Jan DU RIETZ.

134. Monsieur Jan Baptiste DE LANNOY, écuyer, seigneur Despretz, au lieu de Michel LE FORT, 24c front de la ruelle de Mernes, derrière le bosquet de le Vigne, tenant vers la Lys au fief de Mernes et vers midi à Jan CHARLET.

Commençant au coin de la rue des Murgallers assez près de la rue de la Lys allant jusqu'aux grands prés

135. (barré : Jacques) Jan HONNART, 4c de jardin par achat du surnom (f°35) le VAS et Jacques BACCART, 2c pris en 4c et le 1/5 d'un cent tenant ensemble front à la rue des Murgallers, tenant de midi et de levant aux héritages dudit BACCART, vers la Lys aux chartreux du Val Sainte-Aldegonde lez Saint-Omer. Ledit Jan HONNART sur lesdits 4c.

136. Les chartreux du Val de Sainte-Aldegonde lez Saint-Omer au lieu de maitre Gregoire ROMON, 6c demi quartron tant jardin que labour, tenant ensemble front à la rue des Murgallers, tenant par derrière au fief de Mernes, vers midi à Jan HONNART à cause de femme et audit BACCART.

137. Jacques BACCART, chanoine, 4c de jardin parmi son lieu front de la rue des Murgallers, tenant à son autre jardin, d'autre deux sens à Noe TAFFIN à cause de sa femme.

138. Noe TAFFIN à cause d'Augustine (f°35v) LE PETIT, sa femme, au lieu d'Antoine VAS, 8c de terre tenant de levant au seigneur de Mernes, de midi aux chartreux, de couchant à Jacques BACCART.

139. Magdelaine HENNART par achat au lieu d'Antoine VAS, 6c front de la ruelle des Murgallers, de levant et midi à ses autres héritages, vers mer à la suivante.

140. Ladite Magdelaine et la veuve de Jan LEENART au lieu d'Antoine VAS, 1 bonnier, chacun par moitié, front de ladite ruelle des Murgallers, tenant vers la Lys aux hoirs de Paul DE LANNOY, d'autre auxdits 6c de jardin, vers Erquinghem au champ de la Cappellerie.

141. Les hoirs de Paul DE LANNOY, une masse de six quartiers, aboutant vers Erquinghem auxdits cappelleries du château d'Erquinghem, vers la Lys à la veuve de Daniel CAPPON.

142. La veuve de Daniel CAPPON au lieu de Jacques (f°36) BRUSLART front de ladite ruelle, 3c tenant de deux sens aux hoirs de Paul DE LANNOY, derrière vers Erquinghem tenant auxdits cappelleries.

143. (Autre écriture : hoirs Paul DE LANNOY) Les (barré : héritiers) d'Antoine PERCHE, 2c10 verges tenant aux cappelleries et aux grands prés.

Commençant à l'autre côté de la ruelle des Murgallers, vers Saily, depuis front de la rue de la Lys jusqu'aux grands prés

144. Les enfants et héritiers de feu Pierre BOUCHERY et de feu Catherine LEBLEU, 18c de lieu, jardin et terres à labour front de la rue de la Lys, tenant vers Saily au fossé de Catinghem, de levant à ladite ruelle, vers la Lys aux chartreux.

145. Les chartreux du Val de Sainte-Aldegonde lez Saint-Omer, front de (f°36v) la ruelle, 12c 3 quartrons tant jardin que terre à labour, aboutant derrière au fossé de Catinghem, vers la Lys aux enfants de feu Chrétien SAINTGIER.

146. Les enfants de feu Chrétien SAINTGIER, front de ladite ruelle, 8c de terre à labour tenant aux chartreux, de couchant au fossé de Catinghem, vers la Lys à Jacques SALOME.

147. Monsieur Nicaise DE LE PORTE au lieu d'Evrard DESMARETZ, 6c front à ladite ruelle, par derrière au fossé, vers la Lys à Jacques BACCART.

148. Jacques BACCART, chanoine, au lieu de Jennette VAS, fille de Jan, 5c front à ladite ruelle, tenant au fossé, vers la Lys aux hoirs de Paul DE LANNOY.

149. Les hoirs de feu Paul DE LANNOY au lieu de maitre Jan DU QUESNE, 6 quartiers front à la ruelle (f°37) des Murgallers, tenant vers la Lys à Henri PERCHE, par derrière et d'autres sens à leurs terres.

150. Henri PERCHE, 12c front à ladite ruelle, tenant de midi et couchant aux hoirs de Paul DE LANNOY, vers la Lys à la veuve de Jan CARDON.

151. La veuve de Jan CARDON, la moitié de 13c au lieu de Gerard LE GRAND, front de ladite ruelle, vers la Lys à l'autre moitié.

152. François GRUISON et les enfants de Vincent LEENART, par moitié, l'autre moitié desdits 13c, front de la rue des Murgallers, vers la Lys à Jacques DIEUSSART à cause de sa femme.

153. Jacques DIEUSSART à cause de sa femme au lieu de Gilles DE LATTRE, 4c et 1/5 d'un cent, front à la rue des Murgallers, tenant vers la Lys aux grands prés.

(f°37v) Prés qui doivent rente à l'abbaye aux Grands Prés à Erquinghem

154. Le comte d'Egmont, 17c en trois articles au lieu de monseigneur de Fiennes, front à la Lys, aboutant au seigneur de Mernes, vers midi au lac.

155. François COUSTENOBLE outre le pré des Cappelleries, 2c aboutant à la Lys, au lac, vers couchant auxdits 18c de mondit seigneur.

(barré : Bernard DE MORIN, écuyer, seigneur de Groenestraeten, 1c (f°38) front à la Lys).

156. Jan COUSTENOBLE, fils d'Augustin, 1c front de la Lys, de couchant aux enfants maitre Pierre DE LA BARRE.

157. Les enfants de maitre Pierre DE LA BARRE, 4c front à la Lys, de couchant à la cousterie.

158. La cousterie d'Erquinghem, 4c front à la Lys, de couchant aux enfants de Gilles CARDON.

159. Les enfants de Gilles CARDON, de Lille, (f°38v) 2c front à la Lys, de couchant à Jan FRANCOIS, marchand de vin à Lille, et consorts.

160. Jan FRANCOIS et consorts, 5c et demi, front à la Lys.

161. Maitre Jacques BRIDOUL à cause de sa femme (prénom pas mentionné) DE LANNOY, au lieu de Guillaume PIONNIER, 4c de grand pré en 6c, les 2c viennent ci-devant de maitre Jan DU QUESNE, front à la Lys, vers midi au fossé des Rietz, vers couchant à Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES.

162. Catherine COUSTENOBLE, veuve d' (f°39) Antoine GILLES, 2c au lieu de Jan GRANDEL, front à la Lys, de midi au fossé, de couchant à Françoise PERCHE, veuve de Philippe YOLLEN.

163. Françoise PERCHE, 4c front à la Lys, vers midi au fossé, de couchant aux enfants de Jacques HENNION.

164. Les enfants de (barré : feu) Jacques HENNION et de feu Peronne PERCHE, 3c front à la Lys, derrière au fossé, de couchant à Louis HENNART.

165. Louis HENNART, 2c front à la Lys, de midi et couchant au fossé des Rietz.

(f°39v) 166. Jan HUREL, 2c front à la Lys, vers midi au fossé, de couchant à la veuve et enfants de Louis FEUTRIE.

167. Marguerite HENNION, veuve de Louis FEUTRIE, 3c front à la Lys, vers midi au fossé, de couchant aux enfants de Hugues BACCON.

168. Les enfants de Hugues BACCON et de Françoise LE PETIT, 3c front à la Lys, de midi au fossé, de couchant aux chartreux.

169. Les chartreux du Val de Sainte-Aldegonde lez Saint-Omer, 3c et demi front à la Lys, vers midi au fossé, de couchant à Jan BOIDIN.

(f°40) 170. Jan BOIDIN, 5c pris en 8c au lieu de Henri PERCHE, front à la Lys, de midi au fossé, de couchant à Jan Baptiste GRENU.

171. Jan Baptiste GRENU, 3c front à la Lys, de midi au fossé, de couchant à un bonnier de pré du comte d'Egmont, nommé le pré au Bure.

172. Marguerite HENNION, veuve de Louis FEUTRIE, 2c et demi tiers d'un cent, et les enfants de feu Lambert SALOME et de (prénom pas mentionné) HENNION, 1c et le tiers d'un cent, au lieu de Franset HENNION, aboutant au lac.

Pour le pré qu'on dit l'Enclos du Pré Bouchry, contenant 12c

173. Antoine BEGHIN à cause de (prénom pas mentionné) HULLIN, sa femme, 3c (f°40v) aboutant de levant aux enfants de Martin LENGART, de couchant au pré de Saint-Martin.

174. Les enfants de Martin LENGART, 3c de pré en deux parties, tenant au fossé des Rietz.

175. Jan et Josse BECCUE, le milieu des 3c ci-devant.

176. Les enfants de Lambert SALOME, 3 quartrons aboutant de levant au seigneur Bernard DE MORIN, de midi au fossé.

177. Bernard DE MORIN, seigneur de Graoenestraeten, 3 quartrons tenant de levant aux enfants de François LE PETIT, de midi au fossé.

178. Les enfants de François LE PETIT, 2c et demi, parfait desdits 12c, tenant de levant au lac, contre les enfants de Hugues BACCON, de midi au fossé.

(f°41) 179. Les hoirs de Paul DE LANNOY au lieu de maître Jan DU QUESNE, demi bonnier de pré tenant à la montée de leur lieu, tenant à la Lys, de levant et midi à la veuve de Daniel CAPON.

180. La veuve de Daniel CAPON, 2c et demi et 2 verges au lieu de Robert DE SEQUELDRE, tenant de levant et couchant aux hoirs de Paul DE LANNOY, de midi à son jardin.

181. Les hoirs de Paul DE LANNOY, 2c et demi et 2 verges tenant de levant à François LHERMITTE, de midi et couchant à la veuve Daniel CAPON.

182. François LHERMITTE, drapier à Armentières, au lieu de la veuve de Jan HANCQUART, 2c et demi tenant de levant aux hoirs de Thomas LHERMITTE, de midi à la veuve CAPON, de couchant aux hoirs de Paul DE LANNOY.

Commençant front de la rue de la Lys, du côté vers midi suivant le fief de Mernes, ainsi allant tout le chemin jusqu'à la ruelle du Fief

183. Les chartreux du Val de Sainte-Aldegonde (f°41v) lez Saint-Omer au lieu de la veuve de Roland MAGNET, 5c et le tiers d'un cent de terre à labour, aboutant de levant au seigneur de Mernes, de midi à la terre de Jan HONNART, tenue du fief du Metz.

184. Jan HONNART à cause de sa femme Marguerite HENNION au lieu de la veuve de Jan PERCHE, 2c et les deux parts d'un cent front à la rue de la Lys, tenant vers Saily à Françoise PERCHE.

185. Françoise PERCHE, veuve de Pierre YOLLEN, 8c et demi front de la rue de la Lys, tenant de couchant aux enfants de feu Jacques ROMON.

186. Les enfants et héritiers de feu Jacques ROMON au lieu de la veuve et enfants de Roland MIGNOT, 8c et demi front à ladite rue, faisant touquet à la ruelle du fief du Metz, tenant à la terre de Jacques ERNOULT à cause de sa femme qu'il tient du fief du Metz.

(f°42) 187. Jacques BACCART, chanoine, par achat de Simon WICCART, la moitié de 8c aboutant de levant au fief de Mernes, de midi à l'autre moitié ci-après, de couchant à la ruelle du Fief.

188. Philippe LENGART en Philippe BECCUE, par moitié, 8c au lieu de la veuve et hoirs de François HENNION, tenant de levant au fief de Mernes, de midi aux hoirs de Paul DE LANNOY, de couchant à la ruelle du Fief.

189. Françoise PERCHE, veuve de Pierre YOLLEN, à l'autre côté de ladite ruelle du Fief, tenant au fossé de Catinghem, vers la Lys à monsieur Desprez et les enfants de feu Pierre BOUCHERY, de midi à Jacques BACCART.

190. Jan Baptiste DE LANNOY, écuyer, seigneur Desprez, 12 à 13c au lieu de Gilles DE LATTRE, en 23c contre la veuve et les enfants de Pierre BOUCHERY, front de la rue de la Lys, faisant touquet (f°42v) à la ruelle du Fief, devant le tour Torel, tenant du couchant aux enfants de Pierre BOUCHERY et tenant à la terre de Françoise PERCHE, veuve de Pierre YOLLEN.

191. Les enfants de feu Pierre BOUCHERY et de Catherine LE BLEU, 10c parfait desdits 23c, aboutant de levant à monsieur Jan Baptiste DE LANNOY, de midi à Françoise PERCHE, de couchant au fossé de Catinghem, front à la rue de la Lys.

192. Jacques BACCART en montant vers midi outre l'héritage de ladite Françoise PERCHE, 8c front de la ruelle du Fief, tenant de couchant au fossé de Catinghem, vers midi à Noelle LE BLEU, veuve de Bernabé EVRARD.

193. Noelle LE BLEU, 2c et demi, parfait de 10c et demi de Jan HENNION, front à la ruelle du Fief, de couchant au fossé de Catinghem, vers midi aux enfants de feu Pierre DE NOYELLES.

(f°43) 194. Les enfants et héritiers de feu Pierre DE NOYELLES et d'Anne ACCOLLET, la moitié de 16c et demi au lieu de Hacquet LENGART, front de la ruelle et piedsente, de midi aux chartreux, de couchant au fossé de Catinghem.

195. Les chartreux du Val de Sainte-Aldegonde lez Saint-Omer, l'autre moitié, tenant de levant et couchant comme dessus, de midi à la veuve et enfants de feu Louis FEUTRIE.

A la rue Dormoire

196. Michel HENNION et consorts au lieu de Marguerite VAS, 12c 20 verges de jardin front à la rue Dormoire, tenant vers la Lys à Jan LIZE à cause de sa femme, de midi à Henri LENGART.

197. Henri LENGART, 4c 80 verges de lieu et jardin, front de la rue Dormoire, de midi à Jan MESSEAN, vers la Lys à Michel HENNION et consorts.

(f°43v) 198. Jan MESSEAN à cause de sa femme et Martin GANSEL par achat d'Antoine BONNECANDEILLE, par moitié, 4c et demi quartier de jardin front de la rue Dormoire, tenant vers la Lys à Henri LENGART.

199. (nom pas mentionné) 8c et le tiers d'un cent au lieu de Simon RIDEZ, aboutant au fossé de Catinghem, de levant aux autres terres tenus du Metz, vers la Lys à Nicolas MALBEZIN qu'il a acquis de Nicolas de Jan COUSTENOBLE.

200. Nicolas MALBEZIN par achat de Jan COUSTENOBLE au lieu de Petronnelle HENNION, 4c tenant au fossé de Catinghem, tenant au Nicaise DE LE PORTE, conseiller, maître de la chambre des comptes à Lille.

201. Les hoirs de Louis LE COINCTE au lieu de Coltin HANCQUART, 5c et 1/5 d'un cent, tenant à la glinoie de la ruelle CAPPON, tenant aux terres dites de l'abbaye, d'autre aux terres de la veuve Daniel CAPON.

(f°44) 202. La veuve Daniel CAPON au lieu de Clarette LE COCQ, 3c tenant au lieu dit l'abbaye de Denain, d'autre à ses terres.

Le lieu de l'abbaye de Denain

203. La veuve de Daniel CAPON un lieu 10c de jardin, tenant de midi et de couchant à la ruelle de l'abbaye, de levant et de mer aux enfants d'Etienne GRUISON.

204. Les enfants d'Etienne GRUISON, un autre lieu et 11c de jardin, aboutant de tiers sens à ladite veuve Daniel CAPON, de mer aux héritages d'Antoine de BEAUMONS, par derrière à ladite ruelle de l'abbaye et 10c de terre à labeur, aboutant de levant à Jacques et Jan HENNION, de midi à la glinoie du grand moulin à Fleurbaix, de mer aux hoirs de Paul DE LANNOY.

205. Ladite veuve CAPON en descendant vers l'église d'Erquinghem, 11c pris (f°44v) du côté de levant contre Jacques HOUSOIE, aboutant de levant aux terres de la veuve en enfants d'Antoine SCHOONMACKERE, à ses terres mêmes, de midi encore et aux hoirs de Louis LE COINCTE, de couchant audit HOUSOIE.

206. Jacques HOUSOIE, 11c aboutant de levant à la veuve Daniel CAPON, de midi aux hoirs de Louis LE COINCTE, de couchant à Jan DU CROCQ et consorts.

207. Jacques et Jan HENNION, chacun par moitié, 9c de terre aboutant de levant à Jan LE SAFFRE, de midi à la glinoie menant du moulin à Fleurbaix, de couchant aux enfants d'Etienne GRUISON.

208. Jan LE SAFFRE, 9c aboutant de levant à ses terres et à Pierre LE BLANCO, de midi à ladite glinoie, de couchant à Jacques et Jan HENNION.

(f°45) 209. Antoine de BEAUMONS à cause de sa femme, 2 bonniers 6c aboutant de levant à la ruelle du moulin, de midi à Jacques BACCART, de couchant et de mer aux hoirs Paul DE LANNOY.

210. Jacques BACCART, 21c aboutant de levant à Jacques DIEUSSART à cause de sa femme, de midi à ses terres mêmes, de couchant encore et aux hoirs de Paul DE LANNOY.

211. Jacques DIEUSSART à cause d'Agnes LE SAFFRE, sa femme, 13c aboutant de levant à la ruelle de l'abbaye, de midi à Jan LHERMITTE, de couchant et de mer audit BACCART.

212. Jan LHERMITTE, 5c aboutant de levant à ladite ruelle, de midi à Roland GAILLET, de couchant audit BACCART.

(f°45v) 213. Roland GAILLET front à ladite ruelle de l'abbaye, 5c tenant de midi aux hoirs de Paul DE LANNOY, de couchant à BACCART, de mer à Jan LHERMITTE.

Commençant à la maison des hoirs de Martin HERVIN contre les fossés, séparation de la seigneurie de la Croix Pintel, front du grand chemin de le Cheronnerie.

214. Les hoirs de Martin HERVIN parmi leur lieu, jardins et terres à labeur, aboutant de levant audit fossé, séparation contre le fief de la Croix Pintel dont le surplus de leurs héritages en est tenu, tenant au grand chemin des Cherions, de couchant aux héritages de Charles LE DUCQ et de mer au fossé des Layes, dit (f°46) nouvelle rivière.

215. Charles LE DOCQ, 9c de jardin, front audit grand chemin, tenant de levant et de mer aux hoirs de Martin HERVIN, de couchant à Jacques LE SAFFRE et consorts.

216. Jacques LE SAFFRE et consorts, enfants de feu Philippe, front audit grand chemin de la Cheronnerie, un lieu, jardin et terres à labour, 26c 3 quartrons, aboutant de levant à Charles LE DUCQ et les hoirs Martin HERVIN, de couchant à Augustin CHARLET et Michel WILDE à cause de sa femme, de mer à la nouvelle rivière.

217. (f°46v) Augustin CHARLET, 12c 3 quartrons, parfait de la masse au lieu de la veuve et enfants de Pasquier MOREL, aboutant de levant et de midi à Jacques LE SAFFRE et consorts, de couchant à Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES, vers mer à la nouvelle rivière.

218. Michiel WILDE, front audit grand chemin des Cherions, 4c pris en un bonnier au lieu de Lambert WATERSON, aboutant de levant au lieu et jardin de Jacques LE SAFFRE et consorts, de couchant à Jan DU METZ, de mer à la veuve d'Antoine GILLES.

219. Jan DU METZ front audit grand chemin, 4c pris audit bonnier, aboutant de levant à Michel WILDE, de couchant à la veuve et enfants de Martin HERVIN et de mer à la veuve d'Antoine GILLES.

220. La veuve et les enfants de Martin HERVIN (f°47) front dudit grand chemin, 8c, parfait d'un bonnier, au lieu de Lambert WATERSON, tenant au ponchel et courant des Cherions, de mer à Guillaume LHEURIDAN.

221. Guillaume LHEURIDAN, 12c et demi pris en 27c contre la veuve d'Antoine GILLES, au lieu de Mahieu MOREL, derrière le bonnier cy-dessus, tenant de levant à ladite veuve, de couchant au courant et de mer à la Lys.

222. Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES, 14c et demi, parfait de ladite masse, aboutant de levant à Augustin CHARLET, de midi à Michel WILDE et Jan DU METZ, de couchant audit LHEURIDAN.

Outre le ponchel et courant des Cherions

223. Toussaint LE GRAND, front dudit grand chemin de le Cherionnerie, tenant de couchant et comprenant le chemin des Campullerie, dit des Poix, vers la Lys à Jan Baptiste COUSTENOBLE et enfants de Toussaint PENTTE, 10c 1 quartron et demi au lieu de Richard DETZ.

(f°47v) 224. Jan Baptiste COUSTENOBLE et les enfants de Toussaint PENTTE, chacun par moitié, par achat de Louis DUPRET, 7c 1 quartron qui est le parfait de ladite masse, au lieu de Richard DETZ, descendant selon et comprenant ladite rue des Poix, tenant de levant audit courant, de mer à la suivante.

225. Jacques LE SAFFRE et consorts, enfants de feu Philippe, descendant ladite rue, 8c et demi nommé le motte de la Campullerie, aboutant de levant au courant des Cerions, de midi à la précédente, de couchant la suivante.

226. Bernabé LEIGNEL au lieu de Willemme LEIGNEL, 10c pris en un bonnier demi cent contre les enfants de Louis CHARLET et autres ci-après, aboutant de levant le courant, de midi Jacques LE SAFFRE et consorts, de couchant la suivante et de mer à Jan Baptiste COUSTENOBLE et les enfants de Toussaint PENTTE.

227. (mention postérieure : la moitié de cet article appartient à Catherine ODEN, veuve de Guillaume LENGART, l'autre moitié à Claudine DUHEM, veuve de Charles LE ROY, par achat en 1684 d'Antoine CHARLEZ et consorts). Les enfants de Louis CHARLET et la veuve de Jehan ODEN, chacun par moitié, 6c et demi de lieu et jardin tenant de levant à Bernabé LEIGNEL, de midi à Jacques LE SAFFRE et consorts, de couchant pendant toute ladite ruelle de Campullerie.

(f°48) 228. Jan Baptiste COUSTENOBLE et les enfants de Toussaint PENTTE, 5c de lieu et jardin, chacun par moitié, pris en 6c quartiers au lieu de Jan DOMMESSENT contre les enfants d'Adrien DE LESPIERRE, aboutant de levant audit courant, de midi LEIGNEL et les enfants CHARLET, de couchant ladite ruelle.

229. Les enfants d'Adrien DE LESPIERRE, 19c tant jardin que labour, parfait de ladite masse, aboutant de levant au courant, de midi COUSTENOBLE et les enfants PENTTE, de couchant la ruelle et de mer aux enfants de Martin LENGART.

230. Les enfants de Martin LENGART au lieu des enfants de Pierlain LALAULT, 12c front de ladite ruelle, aboutant de levant au courant, de midi la terre ci-dessus.

231. La veuve et enfants (prénom pas mentionné) HERVIN, 7c au lieu de Guy BECQUART, front de ladite ruelle de Campullerie, tenant de levant au courant, de midi aux enfants de Martin LENGART en de mer au fossé des Layes.

(f°48v) Commençant au coin de la ruelle de la Campullerie allant le grand chemin vers la Boutillerie, ensuivant une pièce de terre qui fait le touquet, tenue de la seigneurie du Temple, appartenant aux hoirs d'Adrien DE LESPIERRE, les enfants Louis CHARLET et la veuve de Simon BAVE, remontant la ruelle de la Gannerie, dite des Bacclers, revenant à ladite ruelle de la Campullerie

232. Adrienne CHARLET au lieu de Peronne et Guy BECQUART, 11c pris en 28c, aboutant de levant aux héritages tenus de la seigneurie du Temple, de midi au grand chemin des Cherions, de couchant à la veuve de Simon BAVE et de mer à Jan Baptiste COUSTENOBLE.

233. La veuve de Simon BAVE, 8c pris en ladite masse de 28c, tenant de levant à Adrienne CHARLET, de midi au grand chemin des Cherions, de couchant à Philippe CHARLET et de mer à Jan Baptiste COUSTENOBLE.

234. (Mention postérieure : Louis, Marie et Marie Anne CHARLET, enfants et héritiers de) Philippe CHARLET, 9c, parfait de ladite masse, aboutant de levant à la veuve de Simon BAVE, de midi au grand chemin des Cherions, faisant coin à la ruelle de la Gannerie, de mer audit COUSTENOBLE.

(f°49) Jan Baptiste COUSTENOBLE au lieu de François DU SAULTON, 10c 3 quartrons aboutant de levant à la ruelle de Campullerie, de midi à la veuve de Simon BAVE et à Philippe et Adrienne CHARLET, de mer aux Pauvres d'Erquinghem à la veuve BAVE.

236. La veuve de Simon BAVE, front à la ruelle de la Gannerie et à celle de le Campullerie, 6c 3 quartrons tenant de midi à Jan Baptiste COUSTENOBLE ci-dessus, de mer aux Pauvres d'Erquinghem.

237. Les Pauvres d'Erquinghem, un lieu, jardin et deux portions de labour à happe, tenant ensemble, 11c parfait de ladite masse de François DU SAULTON, front de la ruelle de le Campullerie, tenant de couchant à celles des Bacquelers, de midi à la veuve de Simon BAVE et à Baptiste COUSTENOBLE.

238. Les enfants d'Adrien DE LESPIERRE au lieu (f°49v) Jan HOCEDE, 21c et demi front de la ruelle de la Gannerie, dite Baccler, tenant aux terres des Pauvres et à la veuve de Simon BAVE, tenant vers la Lys au fief de la Gannerie.

Commençant à l'autre côté de la ruelle de la Gannerie, dite Baccler, du côté vers la Boutillerie, front du grand chemin de le Cherionnerie, en revenant ladite ruelle de la Gannerie allant à la rue des Tronchans

239. La veuve de Simon BAVE au lieu de François LERMITTE, 12c et demi et demi quartron faisant touquet à la ruelle de la Gannerie et au grand chemin, de couchant et mer à Henri DE MOL.

240. Henri DE MOL au lieu de Lambert WATRESON, son lieu, 9c et demi de jardin, front de la rue des Tronchons, tenant de couchant aux enfants de Jacques ERNOULT qu'il a avec feu Jacquemine ALLOE, de levant à la veuve de Simon BAVE, (f°50) de mer à ses héritages mêmes.

241. Les enfants de Jacques ERNOULT et de Jacquemine ALLOE et les enfants de Jan HUISEULZ, chacun par moitié, 5c 1 quartron de lieu et jardin pris en 14c au lieu de Vas LEFEBURE, aboutant de levant à Henri DE MOL, de midi au chemin de le Cherionnerie, de couchant à Bernabé HUISEULZ et de mer au hoirs de Martin LENGART.

242. Bernabé HUISEULZ, 2c 3 quartrons pris en ladite masse de 14c front du grand chemin.

243. Catherine COUSTENOBLE, 6c en deux parties, parfait desdits 14c, tenant à ses terres mêmes tenues de la seigneurie de la Boutillerie, front dudit grand chemin.

244. La veuve de Simon BAVE au lieu de Jan HOCEDE et Pierre LE COCQ, 11c et demi tenant de levant à la ruelle de (f°50v) la Gannerie, de midi à Chrétien LE COURT, de couchant aux hoirs de Chrétien LE COURT en de mer à son jardin, fief.

245. Les enfants de Martin LENGART au lieu de Jan HACQUELER, 3 bonniers 12c comprenant son lieu, jardin et terres à labour en plusieurs pièces, front de la ruelle des Tronchons, tenant vers le chemin de la Cherionnerie à Henri DE MOL, les enfants de Jacques ERNOULT et de Jan HUISEULX, de levant au fief de la Gannerie, de couchant à maitre Guillaume PETITPAS, en comprenant 6c de jardin à l'autre côté du chemin de la rue des Tronchans, devant leur lieu.

(barré : maitre Guillaume PETITPAS, 18c pris en 6 quartiers au lieu de Pierre ODEN).

246. Lesdits hoirs de Martin LENGART au lieu de Pierre ODEN, 5c 1 quartron front de la rue des Tronchans, tenant de levant et de (f°51) midi à leurs héritages mêmes, de couchant à maitre Guillaume PETITPAS.

247. Mathys LE PLUS à cause de sa femme, 12c tant lieu, jardin que terre à labour, tenant ensemble à l'autre côté de la rue des Tronchans, dite des Gameschines, tenant de levant aux hoirs de Martin LENGART, de couchant à sa terre même tenue de la seigneurie de Saint-Simon et au fossé que fait séparation contre la Boutillerie, de mer à son héritage.

248. Jan GUEMART, 5 quartrons tenant de levant à la veuve de Simon BAVE, de midi à la veuve de Jan LEENART.

249. Les hoirs de Martin LENGART, 1c et demi tenant de levant à la veuve de Simon BAVE, de midi à Jan GUEMART, de couchant à Nicolas LE FRANCO et de mer à la neuve rivière.

(f°51v) 250. La veuve de Jan LEENART, 8c de jardin pris en son lieu, le parfait de 6 quartiers au lieu de Pierre ODEN, et 4c de Jan HUISEULZ, aboutant de levant à la ruelle des Bacclers, de midi à Pierre MARIAIGE, de couchant et de mer à ses héritages mêmes.

251. Pierre MARIAIGE, 6c au lieu de Charles MOREL, front à la rue des Tronchans, faisant touquet devant le Croix Mahault, du côté vers Fleurbaix au jardin des hoirs de Martin LENGART, vers Erquinghem au jardin de la veuve de Jan LEENART.

Commençant à l'autre côté du chemin de le Cherionnerie, devant les héritages qui viennent ci-devant de Guy BECQUART, appartenant présentement à (nom pas mentionné)

252. (mention postérieure : Claudine DU HEM occupe et doit des rentes) François COUSTENOBLE, fils d'Augustin, son lieu, jardin et terre à labour contenant 14c pris en 7 (f°52) mencaudées 1c au lieu d'Antoine CHARLET, aboutant de levant à la veuve et enfants (prénom pas mentionné) HERVIN, Jan DU METZ, Jan COUSTENOBLE et autres, qui sont tenues de la seigneurie de la Flamengerie, de midi au fossé des Breuz, de couchant à Augustin CHARLET et les enfants HERVIN et de mer audit grand chemin.

253. (mention postérieure : Claudine DU HEM, veuve de Charles LE ROY, par achat qu'elle a fait pendant son mariage d'Augustin CHARLET, pour la moitié, et de sa nièce pour l'autre moitié) Augustin CHARLET, 15c, parfait de la masse de 7 mencaudées 1c, au lieu dudit CHARLET, aboutant de levant à François COUSTENOBLE, de midi au fossé des Breuz, de couchant allant jusqu'au courant des Cherions et la terre des enfants HERVIN, de Pierre DESMADRIL et de Pierre MOREL, tenue de la seigneurie du Temple.

254. Les religieux de la Boutillerie au lieu des enfants de Pierre LEIGNEL, 10c et demi pris en 18c front du grand chemin de la Cherionnerie, tenant au ponchel et courant des Cherions, de midi à Jan Baptiste COUSTENOBLE, de couchant à la veuve de Toussaint CHARLET.

(f°52v) 255. Jan Baptiste COUSTENOBLE, 7c et demi, parfait de 18c, aboutant de levant audit courant des Cherions, de midi au fossé des Breuz, de couchant à la veuve de Toussaint CHARLET.

256. La veuve de Toussaint CHARLET au lieu des enfants de Jan CHOMBART, front du chemin de le Cherionnerie, 8c derrière au fossé de Breux, tenant à la terre de la veuve de Simon BAVE, tenue de la seigneurie du Temple, de levant aux religieux de la Boutillerie.

257. La veuve et les enfants de (prénom pas mentionné) HERVIN, 2 bonniers tant lieu que terre à labour, pris en 3 bonniers 2c 1 quartron au lieu de Peronne BECQUART, front du chemin de le Cherionnerie, tenant de midi au fossé des Breuz, de couchant aux enfants d'Henri HUISEULZ, Jan DE LOBEL, à la veuve de Simon BAVE et à Andrieu LE LEU.

258. Bernabé HUISEULZ au lieu de Peronne (f°53) BECQUART, 5c 1 quartron et demi pris en 1 bonniers 2c 1 quartron au lieu de Peronne BECQUART, aboutant de levant à la veuve et enfants HERVIN, de midi au fossé des Breuz, de couchant à la ruelle qui va au Maisnil.

259. Les enfant de Jan HUISEULZ, 5c 1 quartron et demi pris en ladite masse, aboutant à la veuve et enfants HERVIN, de midi à Bernabé HUISEULZ, de couchant au chemin du Maisnil.

260. Les enfants de Jacques ERNOULT et de Jacquemine ALLOE, 5c 1 quartron et demi pris en ladite masse, aboutant de levant et de couchant comme dessus, de midi aux enfants de Jan HUISEULZ.

261. Catherine COUSTENOBLE, veuve d'Antoine GILLES, 7c et demi, parfait de ladite masse venant de Peronne BECQUART, aboutant de levant à la veuve et enfants HERVIN, de mer à Philippe FICHEAU, de couchant à la ruelle du Maisnil.

(f°53v). 262. Andrieu LE LEU, au lieu de Peronne BECQUART, venant de Mahieu COCQUEL, 4c 3 quartrons aboutant de levant et midi à la veuve et enfants HERVIN, de couchant aux enfants de Jan JOYRE et de mer au grand chemin des Cherions.

263. Les enfants de feu Jan JOYRE, 4c 3 quartrons front dudit grand chemin, de midi et de couchant à la veuve de Simon BAVE, de levant audit LE LEU.

264. La veuve (barré : et enfants (prénom pas mentionné) HERVIN) Simon BAVE, 4c 3 quartrons de jardin et 8c 1 quartron de terre à labour, aboutant de levant auxdits HERVIN, de midi à Jan DE LOBEL et Pierre FICHEAU, de couchant à Antoine DE LAVAL.

265. Antoine DE LAVAL, 4c 3 quartrons de jardin et 13c et demi de terre à labour, front de la ruelle du Maisnil, faisant coin au chemin des Cherions, tenant de levant à la veuve de Simon BAVE, de midi à Pierre et Marie FICHEAU.

266. Marie FICHEAU, veuve de Jan DE LOBEL, (f°54) 2c et deux tiers de demi cent tenant de levant et de midi auxdits HERVIN, de couchant à Pierre FICHEAU, son frère, et de mer à la veuve de Simon BAVE.

267. Pierre FICHEAU, 7c et un tiers de demi cent aboutant de levant à Marie FICHEAU, de midi à la veuve d'Antoine GILLES, de couchant à la ruelle et de mer à Antoine DE LAVAL.

268. Chrétien LE COURT au lieu de Vas et Jennette LEFEBURE, demi bonnier de lieu et jardin front du grand chemin de le Cherionnerie, faisant coin à la ruelle du Maisnil.

269. Henri DE MOL au lieu de Lambert WATERSON, 17c front dudit grand chemin, tenant de couchant aux terres de la Boutillerie, de (f°54v) levant à Chrétien LE COURT et son héritage ci-après.

270. Henri DE MOL au lieu de Lambert WATERSON, 7c front de la ruelle qui va au Maisnil, tenant vers la rivière à Chrétien LE COURT, par derrière à son héritage ci-dessus et vers midi à la veuve et enfants de (prénom pas mentionné) HERVIN.

271. Jan COUSTENOBLE, de Deûlémont, 6c front à la ruelle qui va du grand chemin de le Cherionnerie au Maisnil, tenant vers la Boutillerie au gros du fief de la Boutillerie, vers midi au fossé des Breuz.

